

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 3

Artikel: A propos de l'anniversaire du 24 janvier : la République lémanique
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 20 janvier 1917 : A propos de l'anniversaire du 24 janvier (L. Mogeon). — Un casseur de vitres (V. F.). — Encore l'année de la misère (Eug. Buffat). — A la guerre. — Comment on descend du ciel. — Les chalets de la Roselière (feuilleton). (A suivre.)

**A PROPOS DE L'ANNIVERSAIRE****DU 24 JANVIER****La République lémanique.**

La première coalition des puissances européennes ayant dû s'incliner devant la puissante République française, le gouvernement de celle-ci se trouva tout à coup avoir sur les bras des soldats auxquels il fallait trouver de l'occupation. C'est alors que, selon l'historien français Mignet, le Directoire songea à envahir la Suisse. Le trésor de Berne devait lui fournir les fonds de l'expédition projetée en Egypte. Par un enchaînement de circonstances dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, les Français apparurent aux Vaudois comme des libérateurs, puisque seuls ils ne pouvaient se soustraire au régime de Leurs Excellences. Frédéric-César de la Harpe avait ses grandes et petites entrées au Directoire et, d'accord avec le Club helvétique, il ne cessait d'aiguillonner ses compatriotes en leur représentant, parfois avec des mots un peu crus, la nécessité immédiate de proclamer l'indépendance et de profiter d'une occasion peut-être unique de le faire sans effort. Des troupes françaises se tenaient dans l'expectative sur la frontière, prêtes à intervenir si les Vaudois les en sollicitaient. Plusieurs comités révolutionnaires s'étaient formés à Lausanne, à Nyon, ailleurs encore, et entretenaient des relations avec le général Ménard. Frédéric-César de la Harpe avait fait parvenir le 23 janvier aux patriotes des « Instructions pour l'Assemblée représentative de la République lémanique ». On pouvait croire qu'il s'agissait de faire de Vaud une république comme celle de Genève. Mais, coïncidence bizarre, à cette même époque, dans cette ville, le résident français Félix Desportes complotait une annexion qui, de fait, fut prononcée le 15 avril suivant, tandis que, non-seu-

lement le plan de Frédéric-César de la Harpe devait réussir, mais constituer le point de départ de l'organisation connue dans l'histoire sous le nom de *République helvétique*, comme il y eut une République batave, une République ligurienne, une République césalpine, toutes sous le protectorat de la République française dont le premier soldat était alors Bonaparte. En définitive, le grand tribun bâlois Pierre Ochs, qui, à quinze ans, avait écrit une tragédie en vers français, fit prévaloir — il vint lui-même à Lausanne soutenir ses idées — le système unitaire sur l'idée purement vaudoise de Frédéric-César de la Harpe et de Vincent Perdonnet. Le débat s'était élargi et les Vaudois furent les premiers à pousser des hourrahs en l'honneur du nom suisse, renonçant délibérément à faire bande à part. Ce petit peuple tenait bien davantage à l'union avec les vieux Confédérés qu'à des idées séparatistes qui ne les séduisaient un moment que pour mieux leur en montrer les dangers.

La République lémanique proclamée dans la nuit du 24 janvier par le Comité de réunion siégeant à la maison Morin, en face de l'Hôtel de Ville où le Comité central (composé de délégués des villes et communautés vaudoises) tenait ses séances, est le signal de l'ère nouvelle ; la joie s'empare de tous les citoyens et citoyennes, qui arborent la cocarde verte et ne doutent pas un instant qu'il leur arrive un grand bonheur. On ne saurait jamais trop insister sur le caractère élevé des initiateurs de la révolution vaudoise. Ils peuvent avoir commis des fautes, mais ce qui les guidait, c'était le désir ardent de faire de la Suisse une véritable démocratie, soustraite aux tyranies des oligarques. Chose curieuse, ce qui, aujourd'hui, est à nos yeux la véritable sauvegarde du lien confédéral, — les cantons — était devenu, grâce aux ordres de Berne et de Zurich surtout, le mal qu'on se proposait précisément d'extirper au moyen de la formule unitaire. On ne supprima pourtant pas le nom de canton ; bien que ce mot, — à cause de la chose qu'il signifiait alors — fut « exécré », — c'est le mot dont se sert J.-J. Cart, — ou le conserva sous le régime de la République helvétique une et indivisible.

Qu'on ne croie pas, du reste, que tout devait aller sur des roulettes. A peine l'indépendance était-elle proclamée à Lausanne et les baillis rentrés dans leurs pénates qu'il fallut payer des contributions, loger les soldats français, apporter couvertures et paillasses à l'Hôtel de Ville, non seulement verser des centaines de mille francs au général Ménard mais contracter un emprunt garanti par les sels. Toutes les nuances de l'enthousiasme pour le nouveau régime s'affichaient. Les membres du Comité central devenu Assemblée provisoire furent considérés comme des timorés par leurs collègues plus pétulants du Comité de réunion que fréquentaient des Français et surtout par les membres de la société des « Amis de la liberté » qui se conduisaient en jacobins plus qu'en patriotes. Ils voulaient tout casser, même les opérations auxquelles s'étaient livrées régulièrement les

assemblées primaires appelées à nommer les électeurs qui, réunis, choisissaient, en assemblée plénière, les nouveaux magistrats. On a un tableau très vif de cette intervention outrée par une lettre adressée de Lausanne au *Moniteur*, de Paris, le 12 mars 1798 :

« Nos assemblées primaires ont achevé leurs travaux. Les prétendus amis de la liberté qui, dans le fait, ne le sont que de l'anarchie, poussant des hurlements effroyables contre les élections prétendent que la majorité des électeurs est aristocrate et dans leur rage impuissante ils viennent de décreté qu'il sera présenté au général Brune une pétition pour le prier de nommer lui-même les électeurs de Lausanne. Une pareille démence est sans doute sans exemple. »

Brune reçut une autre requête, plus intéressante pour les Vaudois, et à laquelle il répondit favorablement. Sur le désir que lui exprima son ami Cassat, la contribution des 700,000 livres imposée par Ménard fut réduite aux 400,000 souscrites. Mais il fallait de l'argent et l'Assemblée provisoire s'en procura en décrétant un emprunt sur les sels. On peut se demander ce qui serait advenu des Vaudois si les Français n'avaient pas « offert leurs secours » — pour employer les termes de la proclamation de Ménard. Berne avait mobilisé ses troupes, dont l'état-major se trouvait à Yverdon avec le général de Weiss. La cérémonie du serment du 10 janvier s'était déroulée dans une atmosphère de suspicition. Leurs Excellences montraient de l'inquiétude, elles essayaient de réagir contre le courant par persuasion avant de recourir à la force. Les Romands du canton de Berne conquirent leur indépendance en restant plus étroitement unis que jamais à la Suisse, — à l'Helvétie, comme on disait alors.

On parle beaucoup de « châtiments » à propos de la guerre. C'est un mot terrible et duquel il faut se délivrer. La déconfiture bernoise fut-elle un châtiment ? Ce qui est certain, c'est que les Bernois du XX^e siècle savent qu'il faut compter avec les Vaudois. Ces deux cantons ne jouissent-ils pas du même privilège, — il y en aura toujours, même dans les démocraties : depuis 1848, et sans que la Constitution fédérale en souffre mot, ils ont eu chacun un conseiller fédéral.

Un conflit s'étant élevé entre eux à propos d'un pont frontière, il fut apaisé grâce aux bons offices du délégué vaudois, bernois d'origine.

— Ils sont malins, les Vaudois, ils nous ont envoyé un Bernois, s'écrie la partie adverse !

Aucun de nos confédérés des bords de l'Aar, nous en sommes persuadés, ne songe à reconquérir le Pays de Vaud et si les souvenirs de 1798 furent cuisants pour l'amour-propre des vieux patriciens, les sentiments, de part et d'autre, se sont pénétrés par une sympathie qui, pour ne pas être expansive, n'en est pas moins réelle. Les Vaudois blaguent les Bernois à la manière « welsche » ; ça ne tire pas à conséquence, si ce n'est que cela fait un peu là-bas une mousse de champagne.

— Nous sommes bien loin du temps où Steiger

Le Tshougg apostrophait Frédéric-César de la Harpe, qui était intervenu au Tribunal suprême en faveur d'un client :

— Que signifie cette conduite ? Nous ne voulons pas de cet esprit novateur et genevois dans le Pays de Vaud. Savez-vous que vous êtes nos sujets ?

— Non, réplique l'avocat vaudois, nous ne le sommes pas ! Et dès les premiers mois de 1798 l'était le « vent de Vaud », selon l'expression du Mangouril, qui soufflait dans le Bas-Valais.

L. MOGEON.

Le professeur et sa femme. — Un professeur, tout rentré de ses cours à la maison, s'enfermait dans son cabinet de travail pour y chercher, sans doute, la pierre philosophale.

Un jour où y il était resté plus longtemps que le coutume, sa femme vint l'y trouver.

Brusquement interrompu dans une de ses éveries et un peu contrarié :

— Ah ! ma chère, dit-il, te voici donc. Que lis-tu ?

— Je dis, Monsieur le professeur, que je voulrais bien être un livre.

— Un livre ?... Et pourquoi donc ?

— C'est que j'aurais le plaisir de mourir plus souvent et plus longtemps de la société.

— Certes, fit le mari, flatté, je le voudrais aussi. Dans ce cas, ajouta-t-il avec un sourire malicieux, je préférerais de beaucoup que tu usses un almanach.

— Et pourquoi, mon cher ? reprit à son tour Madame, intriguée.

M. le professeur n'a jamais voulu satisfaire la curiosité, bien naturelle, de sa femme. Mais à un ami, à qui il conta la chose, il dit : « Tu comprends, mon cher, un almanach... on le hange tous les ans. »

Un casseur de vitres.

C'était à Lausanne, il y a près d'un demi-siècle. En ce temps-là, les sectes religieuses étaient extrêmement actives et organisaient conférences sur conférences pour grossir le nombre de leurs adhérents. L'Eglise nationale, le son côté, ne demeurait pas en arrière.

Bien qu'il eût les « momiers » en horreur, le vieux peintre P. ne pouvait s'empêcher d'aller à toutes ces réunions. Sa maligne curiosité y trouvait chaque fois de nouveaux aliments. Un soir d'hiver, à Saint-François, comme l'assemblée se retirait en silence, les dames âgées qui a composaient en grande partie, ne furent pas peu troublées dans leur recueillement en entendant crier en pleine église : « Qui est-ce qui m'a volé mon bonnet ? » C'était P. qui cherchait sa coiffure et qui finit par la retrouver sous son banc.

Une autre fois, comme il passait sur le Grand-Pont, il fut abordé par l'apôtre de nous en sauvons plus quelle chapelle :

— Eh ! mon cher monsieur P., dans quel état est votre âme ?

— Je vous avouerai que je ne le lui ai jamais demandé, répondit le peintre.

— Mais, mais, mais, n'aspirez-vous jamais à sortir des ténèbres de l'erreur et à entrer dans la lumière de la vérité ?

— C'est-à-dire dans votre église ?... Mon Dieu, il n'y a là rien d'impossible : vous le savez, on peut devenir fou à tout âge.

V. F.

A défaut d'argent. — Une dame, déjà d'un âge respectable, a prêté de l'argent à un jeune bohème, ami d'un de ses neveux. Elle le rencontra, l'autre jour, place St-François et l'arrête.

— Dites-moi, Monsieur, voilà six fois déjà que je vous rencontre et vous ne me parlez jamais de l'argent que vous me devez.

— Ah ! madame, répond avec galanterie le jeune homme, quand je vous vois, j'oublie tout.

ENCORE L'ANNÉE DE LA MISÈRE

Un de nos collaborateurs, M. Henrioud, nous envoie la lettre suivante qu'il vient de recevoir d'un bon Vaudois établi à La Chaux-de-Fonds, et que nous sommes heureux de reproduire ici.

* * *

J'ai appris par divers journaux et en dernier lieu par la *Revue historique vaudoise* que vous avez fait un intéressant travail sur « L'année de la misère ».

Voulez-vous me permettre de vous signaler un trait spécial et assez curieux de cette année 1815, concernant plus particulièrement la contrée de Bex. Je tiens les détails qui suivent de mon grand-père Gabriel Pièce (1806-1870) né et mort à la Colonne-en-torse (quartier du Cropt, Bex), qui me les racontait souvent quand j'étais petit.

Donc en cette année 1816 les champs ne produisirent rien. On chauffait les fourneaux au mois de juin. Pourtant comme le printemps avait été très beau il y eut beaucoup de cerises dont on sécha une grande partie et dont on fit plus tard des soupes, dans lesquelles nageaient des croûtes de pain et de lard. Dans certaines familles ce fut même une nourriture régulière et comme les enfants ont l'habitude — en mangeant les cerises — d'en avaler les noyaux, il s'ensuivit — comment dirais-je ? — une épidémie de constipation parmi la jeunesse. On appela cela « être empêpé », c'est-à-dire obstrué par les pépins (à Bex, les enfants de mon temps encore, disaient indifféremment des pépins ou des noyaux de cerises). Le médecin du village, dont le nom m'échappe en ce moment, avait donc fort à faire en cette année-là, à « dépeper » par une opération particulière dans le détail de laquelle je n'ose entrer, les gamins de Bex.

Bien longtemps après on citait encore dans la contrée de Bex l'an 1816 comme l'année des « empêpés ».

Mon grand-père me racontait encore hier des détails de cette année-là que je retrouve dans votre travail. J'ajouterais cependant que l'on faisait aussi certain brochet avec de la farine de glands.

Je ne sais si ce qui précède vous intéressera, je vous le communique à tout hasard et vous présente, Monsieur, nos civilités empressées.

Eugène BUFFAT.

Ces renseignements ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.



Les nouvelles. — Je vois que vous venez d'acheter un journal.

— Que voulez-vous, c'est l'habitude.

— Alors que disent-ils, aujourd'hui, ces journaux ?

— Oh ! toujours la même chose : que la guerre continue et qu'on ne sait pas quand elle finira. Ils ne se compromettent pas, allez !

A LA GUIERRA

Coraula¹

Nousshron Prinschou de Schavoye

Lié mardjuga ou boun infau ;

Y lya lèvaoun'armée

Dé quatrouvans païjans,

O, vertuchou, gare, gare, gare !

O, rantamplan, gar-da devant !

Y pian lèvaoun'armée

De quatrouvans païjans,

Et pour général d'armée

Christophliou de Carignan.

O, vertuchou, etc.

Et pour général d'armée

Christophliou de Carignan

Ou anón tzerdzi dè ravé

Por nuri le régiment.

O, vertuchou, etc.

Oun anón tzerdzi dè ravé

Por nuri le régiment.

Por toté cavalerie

Quatro pitis cayons blians,

O, vertuchou, etc.

Por toté cavalerie

Quatro pitis cayons blians,

Et por tot' artillerie

Quatro canons dé fer blians.

O, vertuchou, etc.

Et por tot' artillerie

Quatro canons dé fer blians.

Quan nous fum' sur la montagne,

Grand Dieu ! qué lou monde est grand !

O, vertuchou, etc.

Quan nou fum' su la montagne,

Grand Dieu ! qué lou monde est grand !

Fajin vito una détérzde,

Et pu returnin nojan.

O, vertuchou, gare, gare, gare !

Et rantamplan, gar-da devant.

Traduction.

Notre Prince de Savoie

Est ma foi un bon enfant ;

Il a levé une armée

De quatre-vingts paysans,

O, ventre-bleu, gare, gare, gare !

O, rantamplan, gare devant,

Il a levé une armée

De quatre-vingts paysans,

Et pour général d'armée

Christophe de Carignan.

O, ventre-bleu, etc.

Et pour général d'armée

Christophe de Carignan.

Un âne chargé de raves

Pour nourrir le régiment

Pour toute cavalerie

Quatre petits cochons blancs,

O, ventre-bleu, etc.

Pour toute cavalerie

Quatre petits cochons blancs,

Et pour toute artillerie

Quatre canons de fer-blanc.

O, ventre-bleu, etc.

Et pour toute artillerie

Quatre canons de fer-blanc.

Quand nous fûmes sur la montagne,

Grand Dieu ! que le monde est grand !

Faisons vite une décharge,

Et puis returnons-nous-en.

O, ventre-bleu, gare, gare, gare !

Et rantamplan, gare devant.

¹ Chanson nationale, qu'on désigne aussi sous le nom de Coraulés, ou ronde, est un patois gruérien ou gruyérien mêlé d'expressions savoyardes, telles que *mardjuga*, *mat foï* ; *certuchou*, *ventrèbleu*, etc.